

EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS/DSN fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



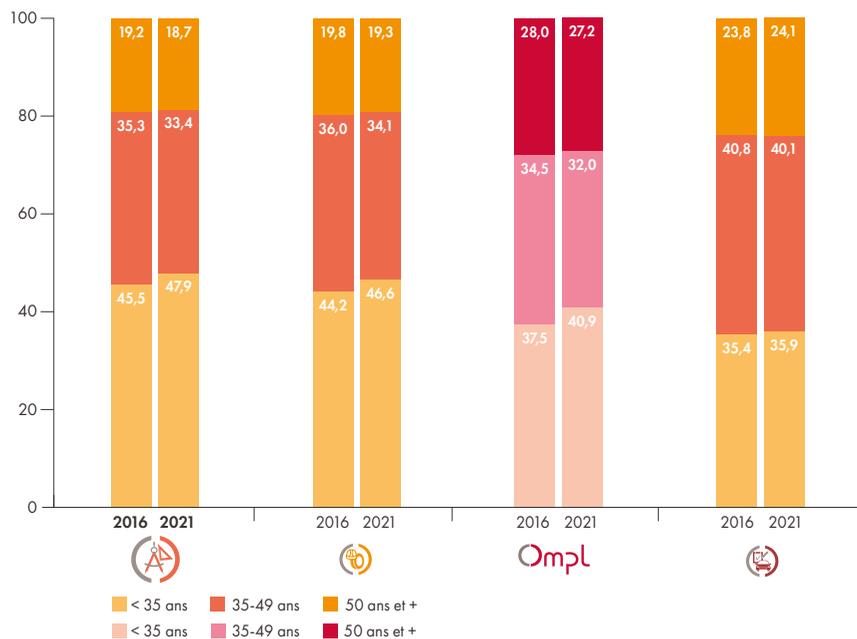
SALARIÉS PLUTÔT JEUNES

- Au sein de la branche, la proportion de salariés âgés de moins de 35 ans est la plus importante (47,9 %). En retour, la tranche d'âge des 50 ans et plus (18,7 %) est nettement moins représentée.

Par rapport à 2016, la part des salariés de moins de 35 ans (+ 2,4 points) a progressé. Une faible variation caractérise la tranche des 35 à 49 ans (- 1,9 point) et des 50 ans et plus (- 0,5 point).

- Au niveau du secteur, les ordres de grandeurs et le sens des variations sont similaires à ceux de la branche. La part des salariés de moins de 35 ans (+ 2,4 points) a connu une progression. La proportion de la tranche des 35 à 49 ans (- 1,9 point) et des 50 ans et plus (- 0,5 point) a faiblement évolué.

Répartition des salariés par tranche d'âge (%)



Sources: Insee, DADS/DSN, 2016-2021.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Entreprises d'architecture



RENFORCEMENT DU POIDS DES JEUNES

- Au niveau de la branche, au regard des évolutions constatées jusqu'en 2021 et des prévisions statistiques :
 - les moins de 35 ans voient leurs poids relatifs légèrement progresser (+1,5 point) ;
 - la part des salariés de la classe d'âge intermédiaire recule (- 2,7 points) ;
 - le poids des seniors tend à s'accroître modérément (+ 1,2 point).
- Au niveau sectoriel, les variations sont identiquement orientées et de grandeur similaire avec des différentiels n'excédant pas deux points par rapport aux valeurs de la branche.



RÉPARTITION ENTRE LES GENRES DIFFÉRENTE

- Relativement à la répartition des tranches d'âge observée chez les hommes de la branche, la part des salariés de moins de 35 ans est relativement plus importante pour les femmes. Elle atteint 50,1 % contre 45 % pour les hommes, soit un différentiel de + 5,1 points pour les femmes.
- Au niveau du secteur, la fréquence de la tranche des moins de 35 ans est légèrement moins marquée pour l'ensemble des femmes. Elle atteint 48,3 %. Le différentiel entre les genres est moins important que celui de la branche : la proportion est supérieure de + 3,9 points chez les femmes.

Évolution des effectifs par tranche d'âge (%)

Tranches d'âge	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 (sd)	2023 (p)
											
< 35 ans	46,7	46,0	45,5	45,5	45,9	46,7	46,8	46,1	47,9	47,8	48,2
35-49 ans	35,3	35,4	35,5	35,3	34,7	34,3	34,1	34,5	33,4	33,0	32,6
50 ans et +	18,0	18,5	19,1	19,2	19,3	19,0	19,1	19,4	18,7	19,2	19,2



< 35 ans	45,8	45,1	44,3	44,2	44,8	45,6	45,8	45,0	46,6	46,5	46,9
35-49 ans	35,8	35,9	36,1	36,0	35,4	35,0	34,7	35,1	34,1	33,7	33,3
50 ans et +	18,4	19,0	19,6	19,8	19,7	19,4	19,5	19,9	19,3	19,8	19,8

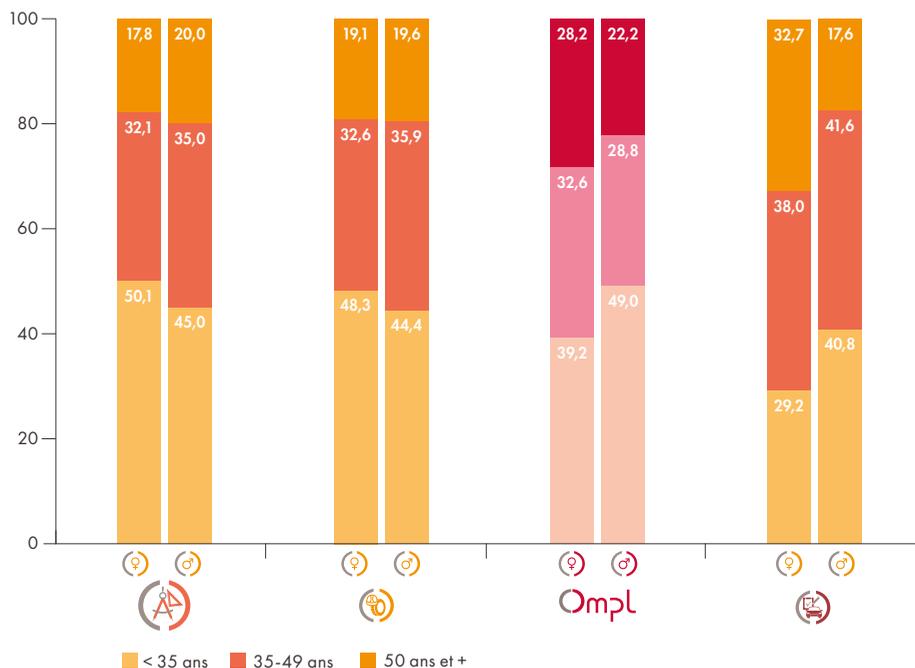
Ompl

< 35 ans	38,7	38,2	38,1	37,5	37,2	37,7	37,9	38,9	40,9	41,4	42,3
35-49 ans	35,4	35,1	34,7	34,5	34,3	33,8	33,6	33,0	32,0	31,5	30,9
50 ans et +	26,0	26,7	27,2	28,0	28,6	28,5	28,5	28,1	27,2	27,1	26,8

Sources : Insee, DADS/DSN, 2013-2021, estimations.

sd : données semi-définitives — p : prévisions

Répartition des salariés par tranche d'âge et genre (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



PLUS DE JEUNES SALARIÉS

• Par rapport à 2016, la part de jeunes salariés au sein de la branche tend à augmenter chez les femmes comme chez les hommes (+ 2,8 et + 1,8 point respectivement).

Le sens de ces évolutions est similaire à celui du secteur où des variations de + 3,2 et + 1,3 points sont observées.

• La part des séniors dans les effectifs de la branche diminue chez les femmes (- 0,7 point) comme chez les hommes (- 0,1 point), à l'image de ce qui est constaté pour le secteur (- 0,8 et - 0,1 point respectivement).



ANCIENNETÉ DES HOMMES PLUS LONGUE

La majorité des salariés de la branche a moins de cinq ans d'ancienneté (52,7 %).

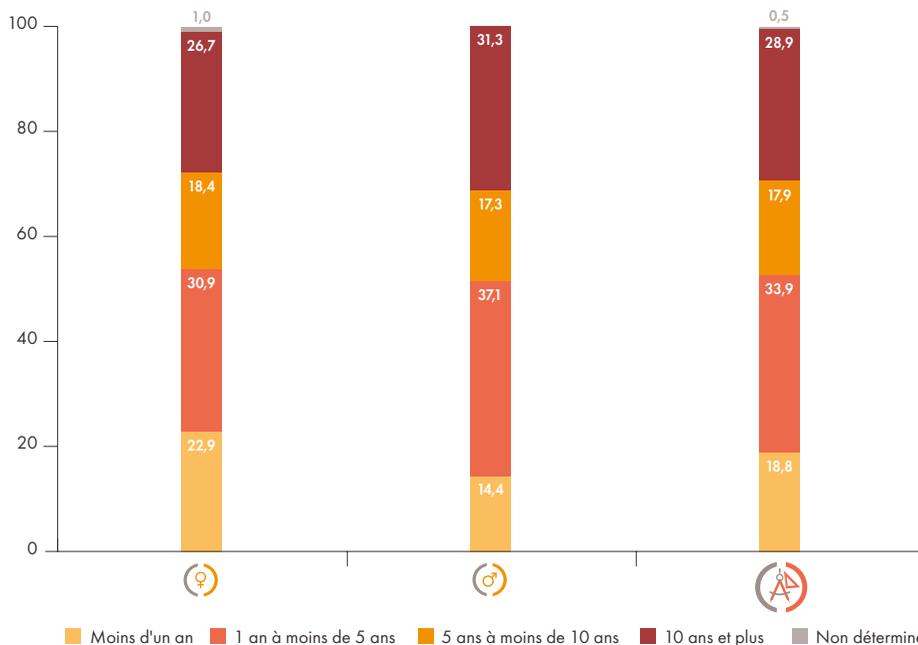
Cependant, les hommes réalisent plus fréquemment une carrière plus longue. Ils sont ainsi 31,3 % à cumuler au moins dix ans d'ancienneté contre 26,7 % pour les femmes. Le différentiel de proportion atteint donc + 4,6 points.

Évolution de la répartition des salariés par tranche d'âge et genre (2016-2021, en points)

Tranches d'âge					Ompl	
	♀	♂	♀	♂	♀	♂
< 35 ans	↑ + 2,8	↑ + 1,8	↑ + 3,2	↑ + 1,3	↑ + 3,4	↑ + 2,7
35-49 ans	↓ - 2,1	↓ - 1,7	↓ - 2,4	↓ - 1,3	↓ - 2,7	↓ - 1,7
50 ans et +	↓ - 0,7	↓ - 0,1	↓ - 0,8	↓ - 0,1	↓ - 0,7	↓ - 1,0

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

Ancienneté des salariés par genre (%)



Source : Insee, Enquête emploi 2020.



VARIATIONS SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

- Les cadres se caractérisent par une proportion un peu plus importante de salariés de la tranche d'âge intermédiaire (39,6 %). Par rapport à 2016, cette part est restée relativement stable en variant de +0,5 point.
- Les professions intermédiaires possèdent une part relativement importante de salariés âgés de moins de 35 ans (58 %). Cette proportion s'est maintenue entre 2016 et 2021 (+2 points).
- Les employés sont plutôt présents dans la première tranche d'âge (47,7 %) qui a gagné +8,7 points par rapport à 2016.
- Les ouvriers tendent à se concentrer dans la tranche des salariés âgés de moins de 35 ans (49,1 %). Le poids de cette tranche s'est renforcé par rapport à 2016 (+9,3 points).

Répartition des salariés par tranche d'âge et catégorie sociale (%)

	Tranches d'âge	Cadres		Professions intermédiaires		Employés		Ouvriers	
		2016	2021	2016	2021	2016	2021	2016	2021
	< 35 ans	38,7	38,7	56,0	58,0	39,0	47,7	39,8	49,1
	35-49 ans	39,1	39,6	31,6	28,8	35,4	29,0	27,2	26,1
	50 ans et +	22,2	21,8	12,4	13,2	25,6	23,3	33,1	24,8
	< 35 ans	37,6	37,2	55,2	58,0	37,1	44,3	40,9	50,1
	35-49 ans	39,8	40,6	32,2	29,0	36,7	30,8	28,3	26,0
	50 ans et +	22,6	22,2	12,6	13,1	26,2	24,8	30,8	23,8
	< 35 ans	42,0	44,1	42,5	45,3	33,9	37,6	19,8	26,8
	35-49 ans	31,3	30,7	35,7	32,9	35,5	32,4	27,8	26,5
	50 ans et +	26,2	25,2	21,5	21,8	30,6	30,0	51,9	46,7
	Non déterminé	0,5	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique.



CARRIÈRES PLUTÔT COURTES

- La majorité des salariés, quelle que soit la catégorie sociale, a moins de cinq ans d'ancienneté et plus du tiers entre un et cinq ans.
- Selon les données disponibles, les carrières très courtes (moins d'un an) sont surreprésentées chez les cadres (19,9 %).

Ancienneté des salariés par catégorie sociale (%)

	Moins d'un an	de 1 à moins de 5 ans	de 5 à moins de 10 ans	10 ans et plus
Cadres	19,9	33,6	18,4	28,1
Professions intermédiaires	15,6	40,0	NS	NS
Employés	17,4	16,3	NS	NS
Ouvriers	NS	NS	NS	NS
Ensemble	18,8	33,9	17,9	28,9

Source : Insee, Enquête emploi 2020.

NS : données non-significatives



FORTES SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par tranche d'âge varie de manière notable d'une région à l'autre. Ainsi, la part des salariés de moins de 35 ans est maximale pour l'Île-de-France (54,5 %) mais son minimum est atteint pour le Centre-Val de Loire (39 %).

Répartition des salariés par tranche d'âge et région (%)

Régions	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
Auvergne-Rhône-Alpes	47,1	34,0	18,9
Bourgogne-Franche-Comté	41,1	37,2	21,7
Bretagne	41,3	39,3	19,4
Centre-Val de Loire	39,0	33,5	27,5
Corse	44,5	32,1	23,4
DOM regroupés	39,5	35,0	25,6
Grand Est	47,5	31,6	20,9
Hauts-de-France	45,2	35,2	19,6
Île-de-France	54,5	30,6	14,9
Normandie	42,2	32,5	25,3
Nouvelle-Aquitaine	43,7	36,3	20,0
Occitanie	43,8	34,6	21,6
Pays de la Loire	44,5	36,6	18,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	45,7	32,0	22,3
	47,9	33,4	18,7
	46,6	34,1	19,3
	40,9	32,0	27,2

Source : Insee, DSN, 2021.